



Commission économique pour l'Afrique

Neuvième session du Comité du développement durable
et Forum régional africain pour le développement durable

Addis-Abeba, 16 juin 2015

**Statut des innovations, des technologies et de la gestion des ressources
naturelles de l'Afrique**

**Rapport à la neuvième session du Comité sur le Développement
durable (CDD-9)**

I. Introduction

1. Ce rapport couvre les activités menées par la Commission dans le domaine de l'innovation, de la technologie et de la gestion des ressources naturelles de l'Afrique au cours de l'exercice biennal 2014-2015. Le rapport traite de l'état de l'exécution du budget-programme proposé pour l'exercice biennal, et d'autres activités considérées comme étant d'intérêt pour les États membres et les partenaires. Les activités de la CEA relevant de ce domaine se concentrent sur la promotion de l'adoption et la mise en œuvre de nouvelles initiatives dans les domaines de gestion des ressources naturelles, du changement climatique mais aussi de nouvelles technologies en vue de soutenir la promotion du développement économique et social en Afrique. Plusieurs étapes ont été atteintes en faveur de l'objectif au cours de l'exercice biennal.

II. Economie verte et ressources naturelles

a) Introduction

2. Cette section résume les activités menées par le sous-programme dans le domaine de l'économie verte et des ressources naturelles. L'objectif principal du travail à ce niveau est de contribuer à l'ensemble des connaissances et d'améliorer la maîtrise des implications du paradigme de l'économie verte pour la transformation des programmes de l'Afrique. Le but est d'informer la formulation et la mise en œuvre des politiques visant à atteindre une transformation verte et tirer profit des ressources naturelles et des secteurs connexes clés de

l'Afrique de façon optimale. Ce travail est effectué dans le cadre des résultats de la conférence Rio+20 en fonction des priorités de développement de l'Afrique.

b) Les progrès de mise en œuvre

3. *Des études de cas de pays sur la croissance verte inclusive* : La GENRS a commandé des études de cas de pays sur la croissance verte inclusive en Ethiopie, au Ghana, au Maroc et en Afrique du Sud pour faire partie du cinquième numéro du Rapport sur le développement durable en Afrique (SDRA-V. Les rapports d'études proposent une analyse complète de l'expérience du pays choisi dans la mise en œuvre des politiques et des stratégies liées à la croissance verte inclusive. Ils décrivent le cadre stratégique global et les mécanismes pour promouvoir la croissance verte inclusive, et documente les bonnes pratiques dans les secteurs cibles. Les études de cas analysent également les principaux succès, les défis mais également les leçons, ainsi que leurs implications en matière de politique, y compris les options de politique pour encourager cette forme de croissance dans les secteurs visés.

4. *La cinquième édition du Rapport sur développement durable en Afrique* : la SDRA-V a été réalisée sous le thème « Réaliser un développement durable en Afrique grâce à une croissance inclusive verte ». L'on note la FAO, le PNUE, l'ONUDI et le PNUD en tant qu'institutions partenaires dans son élaboration. Le rapport procède à une évaluation globale des progrès vers le développement durable en Afrique en exploitant un cadre d'indicateurs qui couvre les dimensions économiques, sociales et environnementales du développement durable, ainsi que les aspects de gouvernance. Il examine les défis mais aussi les opportunités pour une croissance verte inclusive dans des secteurs de l'économie où des investissements ciblés où des mesures habilitantes d'accompagnement pourraient stimuler la croissance verte inclusive.

5. *Etude de cas de pays sur les politiques d'économie verte inclusive et la transformation structurelle*. Intégrer les principes inclusifs de l'économie verte dans le programme de transformation structurelle des pays africains pourrait stimuler la transformation structurelle durable dans la région. Cependant, cela requiert une compréhension approfondie des concepts et des principes de l'économie verte inclusive et leur application efficace en vue de promouvoir les objectifs de transformation. A cet égard, la GENRS a conclu des études approfondies sur les politiques d'économie verte inclusive et la transformation structurelle sur cinq pays - le Burkina Faso, l'Ethiopie, le Gabon, le Mozambique et la Tunisie. L'objectif des études de pays est d'explorer les liens et la contribution des politiques et des stratégies d'économie verte inclusive à la transformation structurelle des pays africains qui sont à divers niveaux en termes d'adoption des politiques et des stratégies d'économie verte.

6. *Rapport sur les politiques d'économie verte en Afrique : politiques vertes inclusives de l'économie et transformation structurelle dans certains pays africains*. Le rapport mettra l'accent sur le rôle des politiques vertes inclusives de l'économie dans la promotion de l'agenda de la transformation structurelle, et fera des recommandations de politique sur le développement et la mise en œuvre de politiques d'économie verte inclusive qui renforcent la transformation structurelle de l'Afrique. Le rapport sera alimenté par des études approfondies menées dans cinq pays (Burkina Faso, Gabon, Ethiopie, Mozambique et Tunisie), sans oublier les enquêtes par questionnaire en train d'être diligentées dans 10 autres (Algérie, Cameroun, Ghana, Kenya, Maurice, Maroc, République de Congo, Rwanda, Sénégal et Afrique du Sud).

7. *Rapport sur les moyens de mise en œuvre des objectifs de développement durable en Afrique : Activation des mesures pour une économie verte inclusive en Afrique.* Ce rapport, préparé en collaboration avec le PNUÉ, explore les implications de la transition vers une économie verte dans le cas de l'Afrique. Il identifie et analyse les mesures idoines pour une transition en douceur. Ces dernières se composent : d'institutions et de politiques ; d'instruments de politique ; du développement et du transfert de technologies vertes ; du développement de capacités ; et du financement de l'économie verte inclusive en Afrique.

8. *Rapport sur le développement durable en Afrique : outils et méthodologies d'évaluation intégrée pour l'économie verte inclusive en Afrique.* Le rapport vise à améliorer la maîtrise de l'application de divers outils et méthodologies en vue d'une évaluation intégrée, prenant en compte les différentes étapes du cycle de politique et les circonstances y compris les spécificités des pays africains à l'égard de la capacité statistique, la disponibilité et la qualité des données. La stratégie pour une économie verte et résiliente au changement climatique (CRGE) d'Ethiopie sert d'étude de cas pour illustrer l'application pratique des outils et des méthodologies intégrées à une stratégie liée à une économie verte inclusive. Le rapport propose des méthodologies et des outils les plus appropriés pour une évaluation intégrée des politiques d'économie verte inclusive en Afrique.

9. *Documents de recherche et de politique générale :* La GENRS produit plusieurs documents de recherche et de politique générale sur les questions choisies de l'économie verte inclusive. L'intention est d'assurer la disponibilité des résultats de recherche pertinentes et actualisés sous des formats faciles à digérer pour éclairer efficacement les décisions et les mesures en matière de politiques qui favorisent une transformation verte inclusive.

10. *Intégration des risques de catastrophes naturelles (RRC) dans les politiques nationales de développement :* La mise en œuvre du projet sur le renforcement des capacités des décideurs politiques africains pour intégrer la réduction des risques de catastrophes naturelles (RRC) dans les politiques et stratégies de développement nationales et régionales en Afrique est à ce jour avancée. L'objectif du projet est de renforcer les capacités des entités régionales, sous-régionales et nationales compétentes en vue d'intégrer la RRC dans les stratégies de développement régional, sous-régional et national en vue de contribuer à la réalisation des OMD et à la réalisation des objectifs de développement durable en Afrique. Les rapports d'évaluation pour le Malawi, le Mozambique, le Nigeria, le Togo, l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique australe, ainsi que les rapports d'évaluation et de synthèse sur le plan régional ont été finalisés et soumis pour édition, la traduction et la publication.

c) Résultats et impacts

11. Bien que la « GENRS » ait été créée en 2013, ses travaux sur l'économie verte ont effectivement débuté en 2014, étant donné qu'elle devait se pencher sur les réalisations qui avaient déjà été programmées pour l'exercice biennal 2012-2013. De ce fait, la plupart des résultats de sa politique et de ses travaux de recherche sont en cours de finalisation pour publication et diffusion. Voici un échantillon de ses principaux résultats et impacts immédiats de ses activités :

12. Les résultats des études de pays sur la croissance verte inclusive ont démontré que l'application des principes et des approches de l'économie verte inclusive peut stimuler la croissance dans des secteurs prioritaires clés des économies africaines avec des résultats dans des dimensions du développement aux niveaux économique, social et environnemental. En

outre, les conclusions des études de pays sur les politiques de l'économie verte inclusive et la transformation structurelle en Afrique ont été présentées et diffusées aux principaux décideurs et experts dans lesdits pays. Les résultats intermédiaires ont porté sur l'amélioration de la compréhension, le dialogue multi-acteurs, la mise en réseau et la coordination en matière de politiques d'économie verte inclusive et la transformation structurelle dans les pays.

13. Les rapports et réunions ont permis l'identification de recommandations et d'actions politiques concrètes en vue d'entreprendre la transformation verte inclusive dans ces pays. En outre, les études de pays ont démontré leur pertinence quant à la politique des pays, objet de l'étude. En guise d'exemple, l'Éthiopie estime que les résultats de l'étude contribueront à éclairer le nouveau Plan national pour la Croissance et la Transformation (GTP II). En outre, le pays a demandé la poursuite de l'engagement avec la CEA dans l'application des outils et des méthodes d'évaluation intégrés pour guider l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et des stratégies liées à l'économie verte.

14. Le rapport et réunions de groupe d'experts sur la publication non-récurrente « *favoriser des mesures pour une économie verte inclusive en Afrique* » explore les moteurs de la transition tels que les institutions et les politiques, les instruments de politique, le développement et le transfert technologiques, le développement de capacités et le financement. De même, le rapport analyse les défis et les opportunités pour déployer les catalyseurs et propose des recommandations de politique à cette fin. Elle a engagé des experts et des décideurs politiques africains afin de valider et mieux articuler les mesures requises en faveur d'une économie verte inclusive en Afrique. L'un des résultats provisoires fut un fructueux dialogue avec des experts dans un grand éventail de domaines, de partage de connaissances et d'expériences sur les principales mesures propices à la transition verte inclusive en Afrique.

15. Le rapport sur *l'évaluation intégrée des outils et des méthodologies pour des politiques d'économie verte inclusive en Afrique* se veut une évaluation complète d'outils et de méthodologies intégrés pour les politiques d'économie verte inclusive en Afrique. La validation du rapporta également engagé des experts dans divers domaines et a contribué à renforcer la compréhension, le dialogue multipartite, le réseautage et le partage d'expériences mais également de futurs travaux de recherche sur ces outils et méthodologies.

16. Etant donné que le GENRS finalise et diffuse ses produits de recherche, s'engage avec des partenaires de connaissance, entreprend des activités de renforcement des capacités, s'embarque dans des services consultatifs tirés par la demande au profit des États membres, l'on peut s'attendre à un grand impact direct dans les années à venir. Cependant, il faudra un engagement soutenu mais aussi davantage d'appui aux pays cibles pour la réalisation des résultats finals attendus.

d) Leçons apprises

- L'amélioration de la coordination et de la collaboration sur les questions de l'économie verte au niveau national seront en mesure d'assurer la cohérence des politiques et des résultats efficaces sur le plan de la mise œuvre.
- La connaissance et la compréhension adéquates des concepts de l'économie verte est déterminant pour éclairer la conception et la mise en œuvre des politiques qui prennent en compte les contextes et les priorités de développement national.

- La conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation d'une politique efficace nécessite des données et de l'information intensives. Cela en appelle au renforcement de la capacité statistique pour générer les données nécessaires à l'analyse de l'économie verte.
- Compte tenu de la nature multidimensionnelle de l'économie verte, la désignation des institutions focales nationales permettra d'affiner l'intervention efficace de la CEA et de ses partenaires.
- L'économie verte est un concept relativement nouveau pour lequel l'on dénote un nombre croissant de demandes de soutien de la part des États membres. Les travaux sur l'économie verte nécessitent par conséquent une vaste gamme d'interventions couvrant de nombreux comtés pour s'assurer que les États membres bénéficient équitablement des activités du sous-programme. Ces interventions se traduisent par des implications importantes en matière de ressources financières et humaines, et nécessitent ainsi une plus d'allocation de ressources. Ceci pourrait se concrétiser dans le cadre d'un projet à moyen terme et pourra aider à approfondir et à élargir les travaux en cours.

III. Section des Nouvelles Technologie et de l'Innovation (NTIS)

17. La mise en œuvre du programme de travail dans le domaine des nouvelles technologies et de l'innovation (NTI) fut en quelque sorte centrée sur la conduite des travaux de recherche et analytiques afin d'aider les États membres à promouvoir le recours aux innovations et aux systèmes technologiques en tant que moteur de la croissance économique. La CEA dans ce domaine a persévéré quant à l'appui des stratégies sensibles au genre pour constituer et appuyer l'économie numérique africaine et créer un environnement favorable à une économie du savoir à travers la recherche fondée sur les faits qui assiste les pays africains dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques et des stratégies en matière de TIC, d'innovation, de science et de technologie. Les cadres, les publications, les notes d'orientation et autres produits de connaissance ont été publiés sur la base des résultats de la recherche aux fins de guider les États membres à l'égard des interventions politiques et des réformes.

Les réalisations clés des NTIS comprennent :

18. **L'adoption d'une ligne directrice pour la mise en œuvre des données gouvernementales d'accès ouvert en Afrique :** Pour aider les pays africains à "améliorer la transparence, déverrouiller la valeur sociale et économique", étant donné les vastes gains de développement sur les plans social et économiques qui ont été réalisés dans les pays qui se sont orientés vers le Gouvernement Ouvert (OG) ou Démocratie Ouverte, notamment par le biais des plates-formes de données gouvernementales d'accès ouvert (AMG) aux niveaux national et sous-national, la CEA a élaboré une étude analytique des environnements aux niveau politique, juridique et réglementaire favorables à la mise en œuvre du Gouvernement d'Accès Ouvert en Afrique. L'étude commandée par la CEA a deux facettes- un rapport sur la politique, les exigences juridiques et techniques pour un gouvernement d'accès ouvert en Afrique, qui fournit une description de l'environnement requis pour la mise en œuvre des initiatives de gouvernement d'accès ouvert dans les pays africains, avec un accent sur l'autonomisation sociale et économique des citoyens africains à travers la fourniture de données ouvertes du gouvernement. Le deuxième volet de l'étude résidait dans l'élaboration

d'un document d'orientation ou d'une boîte à outils avec un guide étape par étape pour les pays souhaitant suivre les meilleures pratiques pour la mise en œuvre d'OG dans un cadre contextuel approprié. Une réunion d'experts sur la politique, les exigences juridiques et techniques pour le gouvernement ouvert en Afrique a été organisée par la CEA et le gouvernement d'Afrique du Sud à Pretoria, le 5-6 juin 2014 pour réunir des experts de données du gouvernement d'accès ouvert et les décideurs aux fins d'examiner l'étude analytique. La réunion a également eu pour but de discuter des questions de politique liées à la mise en œuvre des programmes de données gouvernementales d'accès ouvert en Afrique ainsi que les leçons apprises dans les pays africains et d'ailleurs. Une ligne directrice de la politique pour la mise en œuvre de données du gouvernement d'accès ouvert en Afrique a été préparée et la phase de mise en œuvre est prévue. La réunion a également permis à la CEA d'acquérir une meilleure compréhension des besoins des États membres en ce qui concerne la mise en œuvre des politiques d'OG en Afrique.

19. Progrès examiné lors d'une réunion de haut niveau SMSI + 10 : Pour rendre compte sur le suivi du SMSI en Afrique, la CEA a préparé un contribution au rapport du SGNU et a participé à la réunion de haut niveau SMSI + 10, organisée par l'Union internationale des télécommunications (UIT), en collaboration avec l'UNESCO, la CNUCED et le PNUD à Genève, en Suisse, du 9 au 12 juin 2014. Les objectifs de la Réunion de haut niveau SMSI + 10 était de réunir toutes les parties prenantes pour examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations du SMSI sous les mandats des organismes participants, et de faire le bilan des réalisations au cours des 10 dernières années sur la base des rapports de parties prenantes du SMSI, y compris ceux présentés par les pays, les facilitateurs des grandes orientations et d'autres intervenants. Les principaux résultats globaux de l'événement étaient : les documents du SMSI + 10 ; et le lancement du rapport du Partenariat sur la mesure des TIC au service du développement. Ce rapport mesure les progrès réalisés dans la société de l'information avec un examen très détaillé de chacune des cibles. En conséquence, les délégués africains ont demandé à la CEA de soutenir la mise en œuvre des documents finaux dans la mesure où les pays sont sur la voie de mise en œuvre des diverses activités. La CEA devra examiner les documents finaux dans les domaines respectifs de notre programme d'activités et retrouver sa position de leader en ICT4D en Afrique.

20. Un cadre pour évaluer l'état de préparation des IST/des profils des pays élaborés. Pour permettre aux États membres d'évaluer leur système national d'innovation, la CEA a développé un cadre méthodologique pour évaluer l'état de préparation des pays et profils de pays en rapport avec les IST. Les principaux éléments de l'état de préparation / Cadre de profil de pays en IST comprennent : 1) la performance économique et l'innovation, 2) la politique d'IST, 3) les compétences et la capacité des acteurs d'IST à innover, 4) les interactions des acteurs, 5) les ressources humaines pour l'innovation et 6) la gouvernance politique des IST. Pour évaluer la mise en œuvre et l'utilité du cadre, le Kenya et le Nigeria ont servi d'études de cas et ont été examinés par des experts, des représentants des CER, de la CUA, de la CEA et de l'UNESCO, qui ont assisté à la réunion du Groupe d'experts tenue à Addis-Abeba en Ethiopie du 23 au 24 juin 2014. Les participants ont appelé la CEA à profiter des ensembles de données d'IST existants, populariser le cadre et prendre en compte l'utilisation nationale et régionale du Cadre.

21. Promotion de l'innovation et de l'entrepreneuriat des jeunes : Pour stimuler l'innovation et l'esprit d'entreprise chez les jeunes, la CEA a mené deux activités de sensibilisation. La première était une série de discussions menées en ligne en anglais et en français sur diverses questions qui pourraient stimuler l'innovation parmi les jeunes. La

seconde est une école d'été qui a réuni 43 équipes d'étudiants représentant 112 étudiants issus de 10 universités en Afrique avec des concepts d'ingénierie innovantes pour améliorer la santé maternelle en Afrique. Les étudiants ont eu droit à des exposés sur la formation et la conception en matière d'esprit d'entreprise et de commercialisation technologique ainsi qu'un rapide prototypage des dispositifs médicaux lors d'une réunion organisée en Tanzanie du 12 au 16 décembre 2014.

22. Dialogue des Experts de haut niveau (SED) sur la science, la technologie et l'innovation et l'Agenda de transformation africaine : Le SED a eu lieu du 21 au 22 juillet 2014 à Abuja, au Nigeria. Il a été organisé conjointement par la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) et le Ministère chargé des technologies de la communication (FMCT), le Ministère chargé de la Science et de la Technologie (FMST) du Gouvernement de la République fédérale du Nigeria avec le soutien financier des gouvernements de la Norvège et de la Finlande. Des décideurs de hauts niveau, des leaders de la technologie et de l'innovation issus du milieu universitaire, des secteurs privé et public, la communauté du développement international et autres leaders d'opinion et chefs de file (à l'intérieur et hors de l'Afrique) ont passé en revue collectivement les directions dans lesquelles la science, la technologie et l'innovation peuvent être soigneusement et délibérément déployées pour soutenir et accélérer le programme de transformation de l'Afrique et contribuer aux priorités sociétales convenues.

23. La Réunion mondiale du Forum multipartite sur la gouvernance de l'Internet (FGI) : La Réunion mondiale du Forum multipartite sur la gouvernance de l'Internet (FGI) a eu lieu à Istanbul, Turquie 1-5 Septembre 2014. La CEA a participé au Forum et partagé le point de vue africain. Le thème principal de cette année-là, Connecter les Continents pour une meilleure gouvernance multipartite de l'Internet reflète la mission collective de la communauté de l'IGF pour favoriser un Internet accessible, ouvert, sûr et digne de confiance. Sur cette base, la CEA a organisé deux sessions pendant l'événement - un sur « Internet comme moteur de la croissance et de développement » et l'autre sur la Réunion de l'AIGF : avenir de l'Internet et perspectives pour l'Afrique. Ces séances ont fourni l'occasion d'approfondir la compréhension des éléments dans les domaines d'intérêt, les résultats attendus et les activités vitales correspondants qui devront être mis en place pour atteindre les résultats escomptés. Il a été reconnu que le leadership précieux de la CEA dans les questions de gouvernance de l'Internet ainsi que le fait de rassembler diverses parties prenantes africaines, leur fournit ainsi les occasions de partager la vision sur le rôle et l'importance de la gouvernance de l'Internet pour le développement du continent, et de discuter les questions de l'IGF à savoir les nouveaux développements autour de l'environnement GI au niveau mondial tels que l'intention des États-Unis sur la transition des fonctions clés de l'IANA, etc.

24. L'évaluation de la contribution des TIC à la performance récente de la croissance économique en Afrique : Pour aider les pays africains à comprendre la contribution des technologies de l'information et de la communication à la récente performance en termes de croissance économique de l'Afrique et d'explorer comment cette contribution peut être encore améliorée, la CEA a entrepris une étude d'évaluation empirique sur « l'évaluation de la contribution des TIC à la performance récente de la croissance économique en Afrique » et des études de pays de l'Éthiopie, du Ghana, du Nigeria et du Sénégal. Les études ont fourni des données quantitatives de la contribution du secteur à la croissance économique de l'Afrique et formulé des recommandations pour examen et adoption par les gouvernements africains et d'autres parties prenantes au développement de l'Afrique. Ces études ont été examinées par des experts représentant les pays membres, les CER et les OIG, les universitaires, et d'autres organisations régionales et internationales qui ont assisté à la réunion du Groupe d'experts

tenue à Addis-Abeba, en Ethiopie les 23 et 24 septembre 2014. Les participants se sont également penchés sur les moyens par lesquels la contribution des TIC à la transformation structurelle de l'Afrique peut être améliorée. Ils ont fait des commentaires et des contributions dans les diverses études et mis en évidence plusieurs questionnements, notamment : la nécessité d'analyser des incitations pour attirer les entreprises étrangères, les modèles économiques adéquats pour mesurer l'impact des TIC sur la croissance économique, etc. Pour aller de l'avant sur l'accélération de la contribution de TIC à la croissance économique, un certain nombre de recommandations ont été formulées pour être prises en compte au sein des activités de la CEA.

25. « Tendances d'innovation et de la connaissance dans les politique de développement et de mise en œuvre nationales : Vers un meilleur accès à la large bande en Afrique » : Pour permettre aux États membres d'évaluer l'état des infrastructures et des services à large bande, des politiques et des stratégies nationales et régionales à haut débit, y compris le rôle de la large bande dans l'intégration régionale, la CEA a produit un rapport de recherche sur les politiques d'analyse sur « l'innovation et les tendances des connaissances en matière de politique nationale de développement et de mise en œuvre : Vers une amélioration de l'accès à large bande en Afrique ». Le rapport identifie les principaux enjeux et défis auxquels le continent se doit de faire face afin d'améliorer l'accès à une large bande en Afrique et fournit également des conclusions et des recommandations pour des considérations par les responsables et décideurs africains en matière de politique. Les experts qui ont participé à la réunion du Groupe d'experts tenue du 18 au 19 décembre 2014, à Addis-Abeba, ont examiné les recherche analytiques sur les politiques que la CEA a entreprises sur le sujet et ont débattu des questions clés relatives aux tendances de l'innovation et de la production de connaissances en Afrique en mettant l'accent sur le rôle de l'amélioration de l'accès à large bande. Les participants ont soigneusement revu et discuté des principales questions qui ont influé sur l'adoption et l'utilisation de la large bande en Afrique et ont prodigué des recommandations de politique et des contributions stratégiques à l'endroit de la CEA, de ses États membres et d'autres parties prenantes à prendre en considération. Les principales recommandations formulées par les participants se concentrent sur a) les politiques et les stratégies ; b) l'accès universel au haut débit ; c) l'harmonisation des politiques et des cadres réglementaires et d) les infrastructures et les échanges dorsaux régionaux

26. Les meilleures pratiques en matière de financement de R & D : les Chefs d'État et de gouvernement africains se sont engagés à accroître les dépenses brutes de R & D jusqu'à au moins 1% du produit intérieur brut. De nouvelles données suggèrent que la plupart des pays du continent ont été incapables d'atteindre ce seuil de l'UA. En conséquence, la CEA a initié des recherches afin d'identifier les bonnes pratiques dans la mobilisation de financements publics et privés en faveur de la R & D. Pour atteindre cet objectif, une réunion du groupe d'experts sur la "Réunion d'experts sur les meilleures pratiques en matière de financement de la R & D en Afrique : résultats du sous-ensemble de pays" a été organisée entre le 15 et 16 décembre 2014. Les principaux objectifs étaient de procéder à un examen critique du projet d'études et de proposer des améliorations possibles ; sensibiliser ; et faciliter l'échange des pratiques et des expériences nationales et régionales dans la mobilisation du financement de la R & D.

27. « Le SMSI + 10 et au-delà : les résultats et les perspectives pour l'Afrique ». Le système et les agences des Nations Unies, les agences internationales et les organisations régionales ont entrepris un examen systématique des résultats du SMSI en 2013. C'est dans ce cadre que la CEA, conformément à son mandat de promouvoir le développement économique

et social de ses États membres, a initié un examen de la décennie des résultats de mise en œuvre du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) en Afrique. Le rapport identifie les réalisations et les lacunes à l'encontre des onze lignes d'action du SMSI et examine les questions, les défis et les leçons clés en rapport avec les dix années de mise en œuvre du SMSI en Afrique, y compris les recommandations politiques et les actions stratégiques au-delà de 2015. Plus de 70 participants impliquant les délégués des gouvernements de 27 États membres. Les Communautés économiques régionales (CER), les organisations internationales et régionales de la société civile, les institutions internationales et universitaires qui ont assisté à l'examen régional du SMSI pour l'Afrique intitulée « SMSI + 10 et au-delà » tenue du 14 au 16 Avril 2015, à Addis-Abeba, en Ethiopie ont passé en revue le rapport sur « examen décennal des résultats de la mise en œuvre du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) en Afrique » préparé par la NTIS et une série d'études de pays menées dans certains États, dont le Cameroun, le Ghana, l'Afrique du Sud et la Tunisie. En outre, la réunion a également été enrichie par une série de présentations de la part des pays, des CER et des Nations Unies mais aussi d'autres organismes internationaux reflétant les résultats du SMSI sur les dix ans de mise en œuvre. La réunion a examiné et partagé les leçons apprises et a formulé des recommandations sur les priorités clés pour le programme du SMSI pour l'après-2015 dans le contexte de l'agenda 2063 de l'UA. Les résultats de la réunion ont été présentés comme des contributions à la dix-huitième session (4 au 8 mai, 2015, à Genève) de la Commission de la science et de la technologie pour le développement (CSTD).

28. **Réunion avec la délégation du Soudan du Sud :** La réunion a eu lieu le 22 janvier 2015 à la CEA. L'objectif de cette rencontre était de permettre à des représentants du gouvernement du Sud-Soudan d'avoir une meilleure compréhension du rôle et de la mission de la CEA pour aider les pays africains ainsi que d'explorer la possibilité de bénéficier d'un appui institutionnel en vue de créer un organisme chargé de coordonner et de piloter les politique et les programmes du gouvernement en matière d'IST. Plusieurs questions pertinentes liées à l'élaboration de la politique d'IST, la question de la cybercriminalité ont également été débattues avec les délégués.

29. **Recherche sur les politiques :** Diverses séries d'études de recherche, y compris des publications/rapports et des notes d'orientation ont été produites et publiées. Elles comprennent des notes d'orientation sur : i) relever les défis de la cyber sécurité en Afrique ; ii) Mesurer l'e-gouvernement : les principaux instruments de politique pour le développement de la société de l'information ; iii) le commerce électronique peut-il faciliter la croissance des petites et moyennes entreprises en Afrique? ; iv) le renforcement des capacités du génie biomédical pour l'amélioration des résultats de santé en Afrique ; et, v) l'utilisation des associations d'inventeurs nationaux pour accélérer l'adoption de la technologie et de l'innovation en Afrique

30. **Manuel de mesure de l'administration en ligne :** Un manuel sur la mesure de l'Administration en ligne a été finalisé pour soutenir les efforts des pays quant à la compilation des indicateurs fondamentaux de l'administration en ligne

31. **Défis et leçons apprises :** Plusieurs États membres manifestent de plus en plus un intérêt réel dans les nouvelles technologies et l'innovation pour répondre à leurs programmes de transformation. Ils continuent de compter sur l'appui de la CEA en adoptant de nouvelles mesures de politique et en mettant en œuvre de nouvelles technologies dans ce secteur et en transformant leur développement économique. Cela nécessite des ressources supplémentaires.

Par ailleurs, pendant qu'à l'échelle mondiale, le développement social et économique est de plus en plus tiré par la révolution numérique, les pays africains ont intensifié leurs efforts en adoptant de nouvelles technologies et l'innovation pour conduire leur programme de transformation. Entre autres, la cyber-sécurité, les données (gouvernementales) d'accès ouvert, la mesure de l'impact des TIC sur la croissance économique, assurer l'accès universel à la large bande, la transformation des services gouvernementaux et d'autres secteurs socio-économiques à travers l'administration en ligne, la santé en ligne, la formation en ligne, l'emploi en ligne, l'agriculture en ligne, l'environnement en ligne, et les sciences en ligne, etc., sont parmi les principales priorités que les États membres ont identifiées en vue de la croissance et de la transformation future. En ce qui concerne la sécurité en ligne, la cyber-sécurité est devenue une préoccupation croissante en Afrique et touchent les entreprises y compris les petites et moyennes entreprises. Afin d'élargir les opportunités et les horizons offerts par les TIC en Afrique, il est nécessaire de mettre en place l'environnement juridique et réglementaire nécessaire. En outre, la mesure et l'analyse comparative de l'économie de la connaissance prend de l'ampleur sur le continent.

32. L'appui de la CEA souhaitée dans la recherche sur les politiques et le renforcement des capacités : En facilitant davantage l'intégration régionale, les États membres sont également désireux de bénéficier de l'appui de la CEA à travers la recherche sur les politiques et le partage de renforcement des capacités/de connaissances sur l'adoption et l'harmonisation des politiques au niveau régional en vue du déploiement de nouvelles technologies et de l'innovation en rapport avec les priorités de développement.

IV. Le Centre Africain pour la politique en matière de climat (CAPC)

33. Grâce au Centre africain pour la politique en matière de Climat (CAPC), la CEA a poursuivi son soutien aux États membres aux fins de relever les défis du changement climatique dans les secteurs clés du développement, en mettant en place des plans et des mécanismes appropriés pour tenir compte des risques climatiques dans les priorités, les politiques, les stratégies et programmes nationaux de développement. L'assistance fournie comprend un consensus sur la production de connaissances et des activités de renforcement des capacités, dans les domaines de l'efficacité énergétique, les pertes et dommages, l'agriculture de résilience au changement climatique, et le soutien liée à la façon dont les pays peuvent bénéficier des gains d'économies bleues et vertes. Les réalisations au cours de la période considérés comprennent :

34. La mise en place d'économies résilientes au changement climatique : la CEA a lancé différentes initiatives pour renforcer la résilience au changement climatique dans vingt-sept (27) pays dont la mise en œuvre se trouve à différents stades. Ces pays sont : les six (6) Petits États insulaires en développement d'Afrique (PEID), cinq (5) pays de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), quinze (15) pays de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), et le Mozambique. Le travail sur le renforcement de la capacité des stations météorologiques et hydrologiques nationaux pour l'adaptation au changement climatique, le suivi et l'alerte précoce climatiques, qui a débuté dans les trois pays pilotes (Éthiopie, Rwanda et Gambie) a continué, bien que l'acquisition d'équipements pour renforcer l'utilité des informations climatiques a pris beaucoup plus de temps que prévu. Une fois terminé, l'ensemble de ce processus contribuera de manière significative à : i) l'amélioration de la collecte et l'analyse des données ; ii) le renforcement de la diffusion de l'intensité des précipitations, de la température, du rayonnement solaire, de l'humidité ; iii) des données bien emballées pour les secteurs agricole, hydraulique, énergétique et les

infrastructures routières ; et, iv) la production des perspectives et des prévisions climatologiques à court terme pour le public. Principalement, le travail initié sur le sauvetage de données s'accélère petit à petit et les trois pays pilotes ont été en mesure d'améliorer le travail sur la détection satellitaire, la prévision saisonnière et le sauvetage de données. Le travail collaboratif entre la CEA, l'Institut international de recherche sur le climat et la société (IRI), les services météorologiques nationaux et les centres climatologiques régionaux, a entraîné une amélioration simultanée de la disponibilité, l'accès et l'utilisation de l'information climatique dans les pays pilotes. L'initiative, appelée Renforcement des services climatologiques nationaux (ENACTS), se concentre sur la création de l'information climatique fiable qui peut être exploitée dans le processus décisionnel national et local.

35. Le renforcement de données, de l'information et de l'infrastructure de service climatiques : Un total de deux (2) serveurs, quarante-trois (43) ordinateurs de bureau, vingt (20) instruments hydrologiques avec télémétrie, cinq (5) scanners, quinze (15) dispositifs de stockage externes, un (1) limnigraphe automatique (AWLR) avec accessoires complets et trois (3) dispositifs de mesure libre du débit de contact radar avec les accessoires complets ont été achetés et installés dans les trois pays pilotes i.e. Ethiopie, Gambie et Rwanda. Diverses activités de formation et de renforcement des capacités ont été initiées pour assurer une exploitation efficace par les bénéficiaires. Ils ont amélioré la compréhension et les capacités de l'emballage des données climatiques et environnementales, des informations et des services pour les décideurs, les organisations de soutien à la politique et la population en général.

36. Le renforcement de petits États insulaires en développement (PEID) résilients au climat : Cette année, la CEA a pris l'initiative audacieuse et novatrice vers l'analyse des impacts des changements climatiques sur les PEID d'Afrique dont certains des pays les plus vulnérables se trouvent sur le continent. En tant que suivi aux sollicitations des PEID d'Afrique et tel que recommandé par différentes instances régionales et internationales, la CEA a accru de manière significative son soutien au changement climatique et à l'adaptation en faveur des PEID d'Afrique, (le Cap-Vert, les Comores, la Guinée-Bissau, Maurice, Sao-Tomé Principe et les Seychelles). Parmi les activités mises en œuvre, l'on peut citer la recherche et le développement de capacités à identifier les choix de développement durable, conformément aux recommandations contenues dans le Programme d'action de la Barbade et de la Stratégie de Maurice pour la mise en œuvre. La CEA a également facilité l'évaluation de besoins en développement résilient au climat et des missions de consultation dans tous les PEID d'Afrique. Les principaux objectifs de ces missions étaient de i) identifier les interventions prioritaires visant à renforcer la résilience des pays au changement climatique et remédier aux pertes et dommages résiduelles ; ii) discuter avec les autorités gouvernementales et d'autres parties prenantes pour identifier les lacunes dans les connaissances ; et iii) s'accorder sur les modalités et le cadre de collaboration pour le soutien de la CEA. Les rapports ont révélé que tous les six PEID d'Afrique sont très vulnérables au changement climatique, à la fois aux événements extrêmes comme les cyclones et les processus à évolution lente tels que l'élévation du niveau marin. Les changements devraient empirer au cours du prochain siècle et les PEID auront probablement besoin d'un appui afin d'évaluer et traiter les pertes et les dommages qui en résultent. À la suite de ces missions de reconnaissance, la CEA a publié deux cadres stratégiques régionaux pour soutenir un processus de décision politique scientifique fondé dans les PEID intitulé : « *Le changement climatique dans les petits États insulaires en développement : De la vulnérabilité à la résilience - Le paradoxe des petits* » et « *Libérer les pleines potentialités de l'économie bleue : les petits États insulaires en développement d'Afrique, sont-ils prêts pour saisir*

l'opportunité? ». Le parcours de la CEA dans les conférence des NU sur les petits États insulaires en développement, et les événements de la CEA organisés pour accroître la visibilité des PEID d'Afrique et créer un espace propre à influencer des politiques favorables aux discussions sur le potentiel des économies bleue et verte n'ont pas été mentionnés.

37. L'appui à la participation de l'Afrique au Sommet du Secrétaire Général de l'ONU : Le Centre a également conduit à la préparation de remarquables participations de la CEA au Sommet du Secrétaire Général des Nations Unies sur les changements climatiques et la participation de l'Afrique au Sommet des petits États insulaires en développement (septembre). À chacun des Sommets, des événements spécifiques parallèles ont été organisés pour infuser les perspectives de l'Afrique dans les discussions. Les événements parallèles étaient des opérations promotionnels d'envergures pour cinq (5) contributions intellectuelles avec des débats sur le changement climatique précédemment objet de recherche et publié par le sous-programme. La séance de dialogue ministériel de haut niveau sur les petits États insulaires PEID a eu lieu en marge de la troisième Conférence internationale sur les PEID ; alors que l'événement pré-Sommet climatique s'est déroulé sur le thème : *Aller à contrecourant : l'Afrique décide de saisir les opportunités du changement climatique*. Trois chefs d'État et ministres africains ont assisté à l'événement.

38. La quatrième conférence sur le changement climatique et Développement en Afrique (CCDA-IV) : Le point culminant des travaux du CAPC fut l'organisation de la quatrième Conférence annuelle sur les changements climatiques et le développement en Afrique (CCDA-IV) qui a été bien suivie par plus de 400 participants. La Conférence a eu lieu pour la première fois en face du siège de la CEA - à Marrakech, au Maroc. Nonobstant des complications organisationnelles prévisibles, la tenue de la CCDA-IV au Maroc a eu l'avantage de porter le plus important événement du changement climatique de l'Afrique à une région qui n'a pas souvent été au centre des principales activités de la CEA.

39. La CCDA-IV a été organisée sous le thème « L'Afrique peut nourrir l'Afrique dès à présent ; mettons nos connaissances sur le climat au service de l'action », et a coïncidé avec la déclaration de l'année 2014 comme l'Année de l'agriculture et de la sécurité alimentaire par la Commission de l'Union africaine. Elle a créé une plate-forme où les parties prenantes ont délibéré sur la façon dont la science, la politique et les pratiques pouvaient être améliorées pour répondre aux défis du changement climatique en Afrique, ainsi que la façon dont l'Afrique peut nourrir sa population tout en maintenant sa dynamique de croissance dans le contexte du changement climatique. Les opportunités pour accélérer les taux de croissance de l'agriculture, qui restent faibles malgré l'engagement pris pour éradiquer la faim d'ici 2025 ont également été explorées. La conférence fut la première véritable occasion du dialogue entre la recherche climatique et les communautés d'utilisateurs sur les principales caractéristiques de la CR4D. Il avait été convenu que la CAPC, le Secrétariat ClimDev-Afrique, seraient des partenaires avec l'AMCOMET et également servir de Secrétariat pour la CR4D. Le rôle de ce secrétariat fut en outre discuté à Genève en novembre 2014 lors d'une réunion entre l'Organisation météorologique mondiale (OMM), le Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC), AMCOMET, et le CAPC. Les parties ont convenu que le lancement officiel de la CR4D devrait se passer au cours de la réunion de haut niveau AMCOMET au Cap-Vert en février 2015. En outre, un mécanisme de sélection du comité consultatif scientifique de la CR4D a été lancé.

40. En plus de participer à des sessions techniques lors de la conférence, le CSDC a également profité de l'occasion pour lancer le premier appel à propositions. Cela a été fait lors d'un événement spécial de dîner au cours duquel figuraient des orateurs tels que Raphaël Edou, Ministre de l'environnement, du changement climatique et du reboisement, Bénin, H.E. Moïse Sebunya, Ambassadeur de l'Ouganda pour le Maroc, l'Algérie, la Libye et la Tunisie, et M. Ken John, coordonnatrice des programmes spéciaux dans OSAN. Tous les orateurs ont exprimé leur profonde gratitude aux partenaires bailleurs de fonds, notamment l'Union européenne, le Fonds nordique de développement et l'Agence suédoise de développement international, qui avaient comptabilisés un fonds de 30 millions d'euros.

41. **CdP-20 Lima, Pérou :** La CEA à travers le CAPC a continué à soutenir les pays africains et le Groupe africain de négociateurs (AGN) à la Conférence des Parties de la CCNUCC. Au cours de la période, elle a assuré des services d'appui et de conseils techniques à l'endroit de l'AGN et des décideurs politiques. Deux événements majeurs ont été organisés conjointement par les partenaires ClimDev-Afrique : La Journée de l'Afrique et le dîner de dialogue ClimDev-Afrique. Le thème de la Journée de l'Afrique était « L'Afrique dans le cadre d'un nouvel accord sur le changement climatique post-2015 ». L'événement a réuni près de 250 participants, dont des ministres de la CMAE, les membres de l'AGN, les points focaux de la CCNUCC en provenance des pays africains, les secrétariats d'autres conférences ministérielles telles que l'AMCOW et AMCOMET, le NEPAD et les partenaires au développement ainsi que des représentants des médias. Elle a été présidée par le vice-président de la République-Unie de Tanzanie, le Dr Mohamed Gharib Bilal ; qui a conduit à des discussions sur un nouvel accord sur le changement climatique post-2015 dans le contexte de l'Afrique. Il a créé une plateforme de partage d'informations et de connaissances sur le passé, les initiatives existantes et prévues sur le changement climatique et l'adaptation et l'atténuation.

42. ClimDev-Afrique a également organisé un dîner-Dialogue le 10 décembre 2014. Le thème du dialogue était : « Offrir des services climatiques pour le programme de transformation de l'Afrique : Quelles pistes pour l'amélioration? » Il a également accueilli une haute délégation de haut niveau des trois institutions partenaires, les ministres africains, les bailleurs de fonds de ClimDev-Afrique, des experts en climatologie, des décideurs politiques, le secteur privé et les médias. Le Dialogue a délibéré sur les mesures et les mécanismes qui pourraient être exploités pour renforcer les Services Météorologiques et Hydrologiques Nationaux (SMHN) et établir des partenariats pour étendre et appuyer la prestation en matière de services climatologiques susceptibles de contribuer à la résilience et le développement transformatif de l'Afrique.

43. **Soutenir la participation de l'Afrique dans la gouvernance climatique mondiale :** Le CAPC pourvoit un appui technique crucial au Groupe africain de négociateurs (AGN) pour s'assurer que les principaux résultats de recherche sont introduits dans les stratégies de négociation et représentent une base essentielle incontournable pour une position africaine commune. Plus précisément, le CAPC est d'accord pour un bilan général de la journée mondiale de l'Afrique dans les négociations sur le changement climatique depuis Kyoto, en tant que point de référence pour comprendre la trajectoire historique des grandes décisions de la CdP et de leurs implications pour l'Afrique vis-à-vis de l'évolution des besoins et des priorités de celle-ci. Un livre de référence qui explore vingt ans de contributions de l'Afrique dans les négociations mondiales sur le climat servira de guide stratégique pour façonner l'agenda de Paris et au-delà. En outre, le CAPC assure un appui juridique aux négociateurs africains à travers une initiative des jeunes avocats. Cette initiative devrait générer une masse

critique de contributions de juristes africains mais également reconforter leur exposition sur la complexité du processus de négociations en améliorant leur aptitude à rédiger des textes d'accompagnement juridique.

44. Harmoniser l'élaboration de contributions prévues déterminées à l'échelle nationale (CPDN) à la réduction des émissions : Au cours du premier trimestre de 2015, le CAPC a lancé un programme de soutien pour aider les pays à remplir leurs obligations de soumettre leurs CPDN en octobre 2015. Ayant commencé avec une réunion du groupe d'experts le 10-11 avril 2015, le programme vise à développer un cadre méthodologique harmonisé pour guider la préparation des CPDN. Le CAPC travaille avec une équipe d'experts internationaux et nationaux des pays ayant sollicité un appui pour examiner conjointement les approches méthodologiques actuellement proposées par différentes organisations en termes de CPDN. Un cadre méthodologique global qui se propose d'inclure les CPDN dans la planification du développement à court, moyen et long terme sur le continent a été adopté.

45. Programme Jeunesse ClimDev-Afrique : Afin de capitaliser et d'exploiter la démographie principalement la jeunesse de l'Afrique en réponse au changement climatique, la CEA a récemment lancé une plate-forme de la jeunesse pour le changement climatique en Afrique. Suite à l'aspect intergénérationnel du changement climatique, dont le fardeau risque d'être transféré vers les jeunes, l'objectif est d'engager les jeunes dans la conception de solutions au changement climatique. Après le règne de l'énergie parmi les jeunes et leurs niveaux de compétences et de formation, le programme espère assurer une assistance grâce à cette plate-forme pour appuyer de façon concrète la mise en œuvre du changement climatique dans les pays en actions.

46. Au cours de la période de rapport, l'ACPC en tant que Centre chargé d'élaborer la base de la politique du programme ClimDev-Afrique a remarqué une transformation radicale si l'on en juge sur l'accroissement des demandes de la part des pays africains. Ces nouvelles obligations ont forcé le CAPC à demeurer réactif et agile afin de traduire les requêtes des États membres dans des services qui permettront de renforcer la résilience des pays d'Afrique. C'est dans ce contexte que le CAPC a reçu des demandes des gouvernements du Bénin, du Libéria, de la République Démocratique du Congo, du Mali, de Sao Tomé et Príncipe, du Sénégal, des Seychelles, de Maurice, du Cap-Vert, des Comores et de la Guinée-Bissau. Il a également enregistré des requêtes des Communautés Economiques Régionales (CER), y compris la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE). Comme résultat, la CEA a facilité des évaluations des besoins pour un développement résistant au climat ainsi que des missions de consultation dans tous les PEID d'Afrique et au Mali. Les principaux objectifs de ces missions étaient i) d'identifier les interventions prioritaires visant à renforcer la résilience des pays au changement climatique et remédier aux pertes et dommages résiduels ; ii) discuter avec les autorités gouvernementales et d'autres parties prenantes en vue d'identifier les lacunes dans les connaissances ; et iii) s'accorder sur les modalités et les cadres de collaboration de l'appui de la CEA. Deux principaux accords pour le soutien des réponses prioritaires identifiées ont été initiés avec le Sénégal et le Bénin.

47. En plus de ces activités, le CAPC a renforcé le nombre d'activités et de produits de communication destinés à l'amélioration de la sensibilisation à travers l'Afrique. Les indices et les informations enregistrés grâce à ces produits ainsi que les divers dialogues délibératifs

organisés par les trois partenaires ont eu un impact positif sur les institutions et les États membres africains.

V. Le Centre Africain de Développement Minier (CADM)

48. Grâce à son rôle institutionnel en tant qu'hôte actuel du CADM, la Commission continue à fournir une plate-forme d'organisation pour l'opérationnalisation de la Vision minière africaine (VMA) et de faciliter l'institutionnalisation à long terme du CADM. Dans l'ensemble, la VMA, qui a été adoptée par les Chefs d'États et de gouvernement africains en 2009, représente, une vision stratégique concertée de l'Afrique pour optimiser systématiquement les liens entre le secteur des ressources naturelles du continent et ses aspirations plus larges de développement socioéconomiques. En particulier, le CADM assure une expertise technique pour l'appropriation de la VMA par les États membres et coordonne la mise en œuvre de la VMA, en partenariat avec la Banque Africaine de Développement (BAD) et le Programme de Développement des Nations Unies (PNUD), sous la tutelle de la Commission de l'Union Africaine (CUA).

49. Grâce au CADM, la Commission a méthodiquement amélioré l'adoption et la mise en œuvre de nouvelles initiatives dans le domaine de la gestion des ressources naturelles, qui sont alignées à la VMA. Conformément à son mandat de garantir un appui technique pour la mise en œuvre de la Vision minière africaine, le CADM a fait montre de réalisations majeures qui sont ci-dessous décrites.

50. Il est nécessaire d'exposer le contexte général de la raison d'être et des aspirations générales du CADM avant d'aller dans les détails. En effet, les spécificités devraient soutenir certaines des mesures mentionnées dans la section sur l'encadrement.

51. **Appui à la vision minière de pays (CMV) :** des progrès significatifs ont été accomplis dans le processus de développement et l'établissement des véhicules utilitaires en Tanzanie, au Ghana, en Guinée (Conakry), en Guinée-Bissau et en Ethiopie. Les progrès réalisés dans chacun de ces pays se résument ci-dessous :

52. **Tanzanie :** Dans la mise en place d'un cadre opérationnel du CADM dans le pays pour le renforcement de la participation globale des parties prenantes et influencer les décisions du secteur minier, le Centre a établi un contrat de représentation avec le Bureau de pays du PNUD. Par la suite, des réunions de planification et de stratégie ont eu lieu avec les principaux partenaires opérationnels sur le terrain, par exemple l'Institut UONGOZI et le ministère de l'énergie et des minéraux. En outre, suite à l'expérience du Mozambique, la gestion de la valeur des minéraux (MVM) a été administrée en Tanzanie et les résultats ont été analysés. Les résultats ont été recueillis grâce à une enquête menée dans 14 régions tanzaniennes. En outre, un sondage public a été réalisé à travers les réseaux mobiles, afin d'obtenir des perspectives multidimensionnelles sur la création de valeurs dans le secteur minier en Tanzanie. Avec l'appui technique du CADM, le PNUD Tanzanie et le FEM, un rapport a été rédigé sur le feedback obtenu dans le cadre de l'administration de la MVM. Ce travail de fond sur la MVM arrive à des conclusions factuelles qui éclaireront le processus de la CMV en Tanzanie. Le Centre prévoit que dans le courant de 2015, les résultats de l'administration de l'outil MVM seront abordés lors d'un dialogue politique de haut niveau pour le lancement du processus CMV en Tanzanie. Ces conclusions aideront les discussions de lancement et guideront les débats entre les parties prenantes, renforçant ainsi un consensus

en vue de la conception et de la mise en œuvre d'une Vision Minière de Pays pour la Tanzanie.

53. **Ghana :** Suite à la prestation de l'orientation technique et les conseils demandés de la part du CADM, le gouvernement du Ghana a fait une demande officielle au CADM pour se faire assister quant à la formulation de la CMV ; les consultations et les travaux préparatoires sont actuellement en cours pour lancer le processus à travers une Réunion/Table ronde de haut niveau qui devrait avoir lieu en 2015.

54. **Guinée (Conakry) :** le CADM a effectué une mission exploratoire en Guinée-Conakry, afin de jeter les bases du déploiement d'un processus CMV. Le soutien du CADM au CMV sera un élément essentiel d'une entreprise d'appui plus large qui comprendra des initiatives pour a) des programmes de renforcement des capacités pour les négociations contractuelles ; b) la mise en place de cadres politiques et juridiques pour l'amélioration de la gestion des ressources pétrolières et minérales ; c) le développement de capacités humaines et institutionnelles ; et d) la mise sur pied d'un laboratoire/Centre d'excellence en systèmes d'information géologiques à travers des partenariats public-privé. En coopération avec les bureaux du FEM et les bureaux pays du PNUD, le CADM appuiera l'administration de l'outil de la MVM ainsi que l'organisation d'une table ronde de haut niveau. Le CADM aide également le Gouvernement de la Guinée dans l'élaboration d'une Évaluation stratégique de référence quant à la responsabilité sociale des entreprises. Un atelier de haut niveau sur la RSE pour le secteur minier en Guinée est en cours d'organisation. L'atelier saura, entre autres choses, examiner et faire des commentaires sur l'évaluation stratégique de référence de la RSE et donner leur avis sur le contenu et le processus pour le programme RSE à long terme dans le cadre de la Vision Minière Africaine (VMA) pour la Guinée.

55. **Guinée-Bissau :** Les préparatifs pour la conception et le lancement d'un processus CMV pour la Guinée-Bissau sont en cours. Lors d'une visite officielle (Octobre 2014) faite à Bissau par le Secrétaire exécutif de la Commission Economique pour l'Afrique, il a été déterminé que le CMV fera partie de l'assistance technique complète et de l'ensemble de soutien de la CEA à la Guinée-Bissau. Par la suite, le CADM a initié la recherche documentaire et l'analyse préliminaires du secteur minier du pays. Les préparatifs pour une mission d'identification des modalités de l'appui indispensable ont également été initiés, ainsi que le calendrier et les activités pour le processus CMV.

56. **Ethiopie :** le CADM, en étroite coopération avec la Banque mondiale et le Bureau de pays, a soutenu l'organisation du premier Forum éthiopien sur les industries extractives, qui s'est tenu les 7 et 8 octobre 2014 et a discuté d'une évaluation de l'exploitation minière stratégique financée par le gouvernement du Canada.

57. **Les liens, les investissements et la diversification :** Pour faire progresser ses objectifs et les résultats attendus dans le cadre de ce volet, le CADM a inauguré des plans pour développer un pacte avec le secteur privé. L'accord proposé avec le secteur privé sur la mise en œuvre de la VMA constitue une excellente illustration de la façon dont les partenariats public-privé peuvent jouer un rôle dans la concrétisation de la mise en œuvre mutuellement bénéfique de la VMA et de la Vision minière de Pays. Tout en s'appuyant sur le travail effectué au cours de cette période de présentation de rapport vers le développement de ce pacte, la prochaine étape sera de formuler un protocole concret qui définira les responsabilités des parties ; fournira des repères pratiques pour évaluer nos progrès vers la réalisation de ces

responsabilités ; et présentera un cadre pour l'optimisation des avantages de la VMA vis-à-vis du secteur privé et d'autres parties prenantes.

58. **Le CADM** a également développé un programme systématique pour « Engager le secteur privé dans des industries extractives inclusives et des chaînes de valeur durable en Afrique ». Le programme permettrait d'examiner et de hiérarchiser les liens dans les secteurs des ressources naturelles et d'extraction minière de l'Afrique, de contribuer aux efforts en cours pour répondre au problème central de la façon de tirer parti des dernières industries en vue d'appuyer, encourager, faciliter et stimuler la croissance et le développement économique diversifié et approprié, sur le plan à la fois transnational et dans les principaux États de l'étude de cas.

59. **Produits de connaissances** : Divers produits de connaissances et des outils analytiques sont en pleine production pour appuyer les processus de politiques fondés sur des preuves et la prise de décision dans le secteur minier en particulier la mise en œuvre de la Vision minière africaine (VMA) ; ceux-ci comprennent : i) « des initiatives régionales sur les extractions en Afrique : Tirer parti de la Vision minière africaine pour la qualité de la gouvernance » ; ii) des modèle et méthodologie pour guider la migration de la Vision minière africaine (VMA) vers des cadres politiques et réglementaires au niveau de pays ; iii) l'analyse des lacunes en matière de capacités des Organisations des Services Géologiques Africains (OSG) ; iv) « Un manuel de vision minière de Pays : *s'approprier la Vision Minière Africaine* ».

60. En plus de cela, le PNUD, en tant que partenaire d'exécution du CADM, a organisé une réunion sur « *la mise en œuvre du projet régional africain sur les extractions à l'appui de la Vision minière africaine* » qui a examiné le projet de guide pas à pas en soutien au Manuel sur la CMV. La réunion a également examiné les progrès accomplis en vue de s'approprier la VMA dans huit (8) pays africains : Angola, Guinée, Lesotho, Mozambique, Rwanda, République-Unie de Tanzanie, Ouganda et Zambie, et a réaffirmé le partenariat entre le PNUD, la CEA, la CUA et la BAD comme partenaires d'exécution du CADM.

61. Dans le cadre de l'Initiative pour les géosciences des minéraux en Afrique (AMGI) de la Banque Mondiale ou du soi-disant « Billion Dollar Map », le CDMA a engagé la communauté de la géologie africaine. Les aboutissements de cette collaboration comprennent la création d'un « groupe de travail technique » pour aborder les questions de l'information géologique, y compris l'AMGI.

62. **L'Africa Mining Indaba** a eu lieu au Cap, en Afrique du Sud, du 9 au 14 février 2015. Le CADM a organisé un Colloque ministériel et a parrainé un « Dîner-Dialogue » en étroite collaboration avec la CUA, le Département du Commerce et de l'Industrie. Le Colloque ministériel a choisi la Commissaire Fatima Acyl comme oratrice principale et a traité des « avantages partagés dans la mise en œuvre de la VMA », un thème qui a souligné la nécessité de partenariats de collaboration ; de dialogue continu ; et de nouveaux modèles de faire des affaires avec des compagnies minières en Afrique.

63. **Les flux financiers illicites (FFI)** : En outre, la question des flux financiers illicites (IFF) hors de l'Afrique est devenue un obstacle majeur à son développement, puisque les estimations montrent que ceux-ci pourraient être atteindre 50 milliards de dollars par an. La plupart sont des transactions commerciales provenant en particulier du secteur des ressources naturelles à travers l'évasion fiscale et le plus souvent des abus pures et simples en termes de mauvaise fixation des prix. Dans ce contexte, le CADM a lancé un projet visant à examiner la

conception et la gestion fiscale dans quatre pays africains exportateurs de minéraux à savoir, la République Démocratique du Congo (RDC), l'Afrique du Sud, la Tanzanie et la Zambie. Le projet aura à examiner spécifiquement les cadres politiques réglementaires et fiscaux dans les pays ci-dessus surtout s'ils ont trait à la fiscalité minière et à son impact sur la mobilisation interne des recettes provenant du secteur minier. L'étude devrait déboucher sur des propositions pour des régimes fiscaux optimisés et des propositions réglementaires et fiscales possible. Le projet est dans sa phase d'exécution en collaboration avec la Division de la Politique macroéconomique de la CEA. Il aura à renforcer les résultats du Panel de haut niveau sur les IFF, dirigé par le président Mbeki.

64. **Genre et Initiative d'exploitation minière :** En collaboration avec le Centre africain pour le genre et le développement (CAGED) de la CEA, le CADM a aussi entrepris une étude sur Genre et recherche minière pour examiner la politique existante, les cadres juridiques et réglementaires dans le secteur d'exploitation minière, y compris l'ASM, et proposer des recommandations qui intègrent l'égalité de genre et l'équité dans les politiques, les lois, les règlements, les normes et les codes en matière d'exploitation minière ; et ainsi faire progresser l'autonomisation économique des femmes. Elle vise également à explorer les possibilités de collaboration productive entre les sociétés minières à grande échelle et l'exploitation minière à petite échelle.

65. **Renforcement du capital humain et des capacités institutionnelles :** Le CADM a appuyé trois cours de courte durée organisés par l'Institut africain de développement économique et de planification (IDEP) lequel, à l'instar du CADM actuel, fait partie de la CEA. Ces programmes de formation sont : Politique minière et négociations contractuelles pour parlementaires et membres de la société civile ; Economie minière ; et Gouvernance minière. Le cours sur politique minière et négociations contractuelles pour parlementaires et membres de la société civile a eu lieu du 11-22 Août 2014 à Dakar Sénégal. Le cours avait pour objectif primordial de : fournir aux parlementaires africains et aux membres de la société civile de l'Afrique de l'Ouest engagés dans les industries extractives, les connaissances, les compétences et les capacités dont ils avaient besoin pour concevoir et gérer la politique minière pour le développement de leur pays, leur sous-régions et le continent. Les cours sur économie minière et gouvernance minière se sont tenus simultanément du 24 au 29 novembre. Ces programmes de formation étaient réservés aux cadres de l'Afrique orientale et australe et ont été réalisées en partenariat avec l'Université de Johannesburg. L'objectif du cours sur économie minière était de développer l'expertise des participants sur la façon d'analyser des questions économiques affectant le secteur des minéraux au niveau de la nation et de l'entreprise en vue d'assurer l'exploitation économique durable des richesses minérales du pays ; et, garantir la stabilité économique et le développement social dans la région en raison des activités entrepreneuriales. Le cours sur la gouvernance minière visait à développer l'expertise des participants à explorer les options disponibles pour un système de gouvernance plus de développement et de la structure de contrôle pour de maximiser les rendements nationaux des richesses minérales dans tout le contexte de la Vision minière africaine.

66. Parmi les autres activités initiées, l'on cite le soutien à l'Atelier de « l'International Mining for Development Centre (IM4DC) » sur l'amélioration de l'administration fiscale minière et les cadres de recouvrement. Enfin, le CADM a appuyé un cours sur mesure sur les négociations contractuelles organisé par la Banque mondiale, l'IIDD, et la Facilité africaine de soutien juridique au Burkina Faso, 27-31 Octobre.

VI. Leçons apprises

67. Les prestations des programmes de la Division des initiatives spéciales au cours de la période ont été positives dans de nombreux domaines. Les programmes ont connu des progrès substantiels en investissant dans la recherche et les travaux analytiques en vue d'aider à favoriser les innovations, l'efficacité des ressources et la valeur ajoutée aux ressources naturelles de l'Afrique, tout en veillant à l'exploitation durable des biens et services écosystémiques et bâtir des économies résilientes aux effets du changement climatique.

68. Les États membres et les Communautés Economiques Régionales (CER) ont renforcé leurs demandes en faveur des contributions analytiques, du renforcement des capacités et des conseils en matière de politique pour formuler et promouvoir des politiques, des stratégies et des programmes pour le soutien de leurs efforts de croissance vers une voie de développement à faible émission de carbone.

69. Plusieurs États membres sentent de plus en plus l'intérêt manifeste dans les nouvelles technologies et l'innovation pour répondre à leur agenda de transformation et continuer à compter sur l'appui de la part de la CEA en cas d'adoption de nouvelles mesures de politique et de mise en œuvre de nouvelles technologies dans ce secteur vers la transformation de leur développement économique.

70. Une analyse empirique des politiques constitue une base essentielle pour des recommandations de politiques. Il est essentiel de faire participer dans les études toutes les parties prenantes potentielles, y compris les gouvernements, le secteur privé, les organisations non gouvernementales et la société civile le plus tôt possible. Le rôle du gouvernement est fondamental dans l'analyse et la mise en œuvre de politique. Chacune des études a révélé que les gouvernements n'étaient pas nécessairement apathiques pour engager les intéressés dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques.

71. Compte tenu de tous les travaux en cours sur l'économie et la croissance vertes, un engagement efficace et durable avec des pairs et des experts dans le domaine reste incontournable, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la CEA. Par ailleurs, les États membres, la CEA et les autres partenaires doivent garantir un mécanisme adéquat de financement durable en vue de soutenir leur transition menant vers un avenir vert et inclusif, depuis la politique jusqu'aux plans de mise en œuvre soutenus.

72. Il faudrait accorder plus d'attention à l'égalité des genres, à la valeur des connaissances des femmes et des jeunes et l'importance de l'intégration de ces derniers dans les diverses interventions à tous les niveaux et dans tous les secteurs.